

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 49 (1913)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

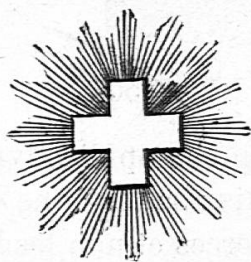
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : Scharrelmann. (Fin.) — *Chronique scolaire* : Vaud. Jura bernois. Fribourg. Neuchâtel. — *Bibliographie*. — PARTIE PRATIQUE : *Simplex leçons de choses*. — *Récitation*. — *Orthographe*. — *Comptabilité*. — *Rédaction*. — *Cours complémentaires*. — *Gymnastique*. — *Pensées*.

SCHARRELMANN (Fin)

J'en arrive au dernier point de mon étude. Comment Scharrelmann veut-il que le maître traite ses élèves, que pense-t-il des moyens disciplinaires actuellement à notre disposition ? Eh bien, là encore, tout ce qu'on fait de nos jours ne vaut pas grand'chose ou même rien du tout. « Apprends à enseigner sans blâmer ! Personne ne doit être puni. Quand nous sommes obligés de punir, c'est-à-dire de faire valoir notre force, pour imposer notre volonté, nous avouons tacitement que nous sommes à bout d'arguments. Toute punition est une déclaration de faillite de l'éducateur. »

Toutes mes félicitations à l'auteur s'il se trouve à la tête d'une classe qui lui permette de mettre en pratique ces principes. Mais alors il n'aura plus des enfants à éduquer, ce seront tous des êtres parfaits comme nous ne les connaissons — je dirai volontiers heureusement — pas encore. Que l'on s'efforce de se passer, dans la mesure du possible, de punitions corporelles, je suis le premier à y applaudir. Mais de là à en arriver à envisager les choses, comme le fait notre instituteur de Brême, il y a loin.

« Mais, dit-il lui-même, qu'en est-il des « défauts » des enfants ? Faut-il les leur faire perdre ou non ? Je pense : tout ce qui existe est digne d'être conduit vers la perfection. Dans chaque action, même dans le crime le plus bas, il y a une quantité souvent étonnante de force. Quiconque veut éduquer a la tâche d'ou-

vrir à toutes les forces un champ d'activité dans lequel elles peuvent porter des fruits bénis ; sa tâche ne consiste pas à les dompter. Il faut assouplir les forces et non les briser. Cette pensée renverse tout notre système de punitions.

Représentez-vous une fois de combien d'astuce, de réflexion et de courage, etc., l'enfant fait preuve quand il ment. Mais tout ce travail de l'esprit, employé à bâtir ce palais de mensonges, est anéanti si je lui arrache un aveu et si je le punis d'une façon exemplaire. N'est-il pas mille fois plus utile de montrer à l'enfant, en mettant à nu la vérité, combien il était inutile de mentir ? Ne peut-on pas trouver de domaine dans lequel la faculté d'invention de l'enfant puisse se manifester sans nuire, mais au contraire avec profit ? Il suffit de lui donner des tâches qui l'obligent à produire par lui-même.

Quant aux babillards, il faut essayer d'approfondir leurs conversations, et le vice devient une vertu. Si tu n'aimes pas que les enfants babillent, donne-leur une occupation qui leur plaise mieux que leurs entretiens. Commence toi-même à raconter ou joins-toi à ceux-ci en essayant d'en changer le sujet. Des babillages accidentels peuvent toujours devenir le point de départ d'un travail commun. Il faut montrer, à l'occasion, à un babillard invétéré, quel terrible dommage son défaut peut causer ; mais il faut aussi lui faire voir qu'une parole entendue par hasard peut quelquefois devenir la source du bonheur d'un de nos semblables. »

Pour Scharrelmann, le maître ne peut jamais assez respecter l'individualité de l'enfant et les manifestations de son âme. « Loin de nous la méthode des commandements qui ne s'arrête devant rien. Qu'y a-t-il dans la vie de l'enfant que nous ne commandions pas ! Malheur à celui qui commande toujours ! Il est temps que nous commencions à prendre les enfants au sérieux, tout comme nous l'exigeons envers nous de ceux qui nous entourent. Il nous faut apprendre à considérer l'enfant comme étant notre égal ; il est aussi bien « grande personne » que nous le sommes nous-mêmes. Il nous faut considérer tous les êtres comme étant les résultats d'un développement progressif. Par conséquent, il nous faut faire preuve d'une patience et d'une tolérance infinies envers toutes les

manifestations des enfants; rejeter aussi loin que possible la colère et la mauvaise humeur, comme étant nuisibles et absurdes; cela nous oblige aussi à prendre au sérieux chaque manifestation de la vie de l'enfant, même la plus insignifiante. Mais cela n'est le cas que lorsque nous traitons l'enfant comme étant absolument notre égal; c'est aussi la première condition pour l'aimer. N'abaisse pas l'enfant; ne le punis pas, ne lui fais pas honte; ne lui dis pas : « Tu ne comprends pas ceci ou cela », mais expose-lui sérieusement tous les problèmes, aussi bien que cela peut se faire. Ne te moque pas de sa naïveté, ne fais pas voir ta supériorité. Nous autres maîtres d'école sommes beaucoup trop habitués à critiquer. Nos regards sont particulièrement perçants quand il s'agit de découvrir des défauts et des imperfections. A quoi en arriverions-nous, si, au lieu des faiblesses, nous découvriions les qualités des enfants? Nous ne devrions pas nous reposer avant d'avoir découvert chez l'élève le moins sympathique quelque chose que nous puissions admirer. Qui, du reste, a le droit de regarder son prochain d'un œil dédaigneux? Nous sommes tous hommes, frères et enfants d'un même Père, tous sur le chemin de la perfection, etc. »

Vous voyez que les enfants ont trouvé dans notre auteur un avocat très éloquent. Pour un peu, il se mettrait à genoux devant eux. Il veut que même en dehors de l'école, l'instituteur se dirige d'après sa « connaissance pédagogique » et que dans tout ce qu'il fait et lit, il pense au profit que ses élèves pourront en retirer.

Dans la préface d'un de ses volumes, Scharrelmann dit qu'il s'adresse à tous ceux qui ont reconnu que le développement intellectuel n'est jamais terminé, à ceux qui ont assez d'intelligence et de cœur pour comprendre des buts et des chemins nouveaux, à ceux enfin qui ont le courage de suivre des sentiers calmes et solitaires, tandis que le monde parcourt plus volontiers les grandes routes larges, plus commodes et où il trouve davantage de compagnons.

Cette étude est devenue plus longue que je ne le pensais au début. Et il y aurait encore tant de choses à dire ! Je me suis efforcé d'exprimer les idées principales du maître d'école de Brême et j'en arrive aux conclusions.

Respectons en Scharrelmann l'homme sincère et courageux qui lutte contre le courant de l'habitude et de la routine; rendons hommage à l'amour avec lequel il plaide la cause de l'enfant; honneur à son talent vraiment extraordinaire de poétiser les matières les plus ingrates; efforçons-nous, comme lui, de nous mettre de plus en plus à la portée de nos élèves, tout en rendant notre enseignement toujours plus vivant; sachons faire, comme il nous le montre, une large part à l'activité des enfants, trop souvent condamnés à la passivité. Mais gardons-nous de suivre Scharrelmann quand il tombe dans l'exagération qui va quelquefois jusqu'à l'absurde. Celle-ci est du reste le propre de bien des réformateurs qui, dans leur zèle de combattre des choses existantes, dépassent facilement les limites.

En lisant les ouvrages de notre auteur, il faut donc peser soigneusement chaque phrase. Cette réserve faite, les lecteurs en retireront certainement une foule d'idées nouvelles et fécondes pour leur enseignement.

Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Aux membres de la S. P. V. — Ensuite d'une décision prise dernièrement par la Société des maisons de fers et quincaillerie de Lausanne, l'escompte fait sur les achats au comptant est fixé au 5 %. La maison Ch. Dumuid et Dentan, place Chauderon, qui accordait une remise du 10 % aux membres de la S. P. V. se conformera à la décision prise.

Rectification. — A propos d'augmentations, une ou deux erreurs se sont glissées dans notre dernier résumé. Nous tenons à les rectifier comme suit :

Savigny (qui a été confondu avec Lavigny) a voté une augmentation de fr. 100 aux trois instituteurs, 50 à l'institutrice et 25 à la maîtresse d'ouvrage. Ce vote, nous dit-on, est d'autant plus méritoire que Savigny est une des rares communes de la contrée qui ait donné une suite heureuse à la circulaire de la S. P. V.

A Vallorbe, le Conseil communal a fixé les traitements comme suit : Instituteur de la classe primaire supérieure, minimum fr. 2500, maximum fr. 3000 ; autres instituteurs, fr. 2000 à 2500 ; instituteur du Day, fr. 1650 à 2150 (logé par la commune. Institutrices, fr. 1200 à 1500.

Pour tous les instituteurs, il y a donc une augmentation de fr. 100 tous les trois ans ; pour les institutrices, 60, pour la maîtresse de l'école enfantine, 40 et les maîtresses d'ouvrage fr. 25 également tous les trois ans. Toutes ces augmentations ont un effet rétroactif et seront basées sur le nombre d'années de service dans le canton.

Il y a lieu de féliciter les autorités de Vallorbe pour leur bonne décision, qui

apporte une sensible amélioration de la situation matérielle du corps enseignant de la localité.

A. D.

*** **Retraite.** — Après 30 années d'enseignement dans la commune de Begnins, Mlle Emma Lugin se retire, entourée de l'affection de ses élèves et laissant après elle l'excellent souvenir du devoir toujours fidèlement accompli. Elle a donné sa dernière leçon dans une salle coquettement décorée et devant la Commission scolaire et une délégation municipale, venues pour lui adresser leurs adieux et lui exprimer leurs plus profonds remerciements. Un magnifique service en argent a été remis à Mlle Lugin, comme témoignage de reconnaissance des autorités et de la population. Nous exprimons nos meilleurs vœux à cette collègue qui nous quitte et nous lui souhaitons de pouvoir jouir longtemps en paix du repos qu'elle a mérité.

A. D.

*** **Nécrologie.** — Deux tombes se sont creusées vers le renouvellement de l'année pour recevoir les restes mortels de deux de nos collègues : MM. Marchand à Cugy et Delamadeleine à Poliez-Pittet.

Edouard Marchand a laissé à Cugy, où il a passé la plus grande partie de sa carrière active, sinon toute, le souvenir d'un maître qualifié et dévoué à la chose publique, et auprès de ses collègues celui d'un camarade distingué, au commerce le plus agréable. Il fut pendant plusieurs années président de notre conférence de district, et naguère il prenait encore sa carte de membre auxiliaire de la S. P. V.

Louis Delamadeleine, travailleur consciencieux autant que modeste, a dirigé pendant nombre d'années la classe catholique de Poliez-Pittet. Obligé par son état de santé de renoncer prématurément à une vocation qu'il aimait, il conserva cependant avec ses anciens collègues des relations aussi excellentes que suivies.

Les dernières années des deux défunts furent une lutte constante contre les vicissitudes de l'âge, et si, par le fait de l'absence d'avis, les instituteurs de la contrée ont été par trop clairsemés à leur convoi funèbre, ils tiennent néanmoins à venir, par l'intermédiaire de l'*Educateur*, présenter aux familles affligées l'expression de leur profonde sympathie.

E. G.

*** **Hygiène scolaire.** — Après avoir été les premières, dans le district de Grandson, à augmenter le traitement de leur personnel enseignant, les communes de Giez et Concise viennent encore de supprimer le balayage par les enfants, à partir du 1^{er} janvier 1913. Excellente et sage décision qui devrait être prise partout.

*** **Une commune réfractaire.** — Comme celle d'Henniez, la commune de Bullet a refusé, à une forte majorité, une augmentation de salaire pour le corps enseignant. Nous osons espérer que ces deux communes reviendront le plus tôt possible sur leur décision et comprendront qu'il est dans leur intérêt de consentir à un léger sacrifice en faveur de leur personnel enseignant. Nous ne désespérons pas de pouvoir bientôt les ajouter à la liste des communes à augmentations.

A. D.

JURA BERNOIS. — † **Paul Langel**, instituteur de la classe supérieure de Courtelary, est décédé le 30 décembre dernier à l'âge de 58 ans, enlevé brus-

quement par une crise cardiaque. Dans une dernière disposition testamentaire, il avait écrit quelques instants avant sa mort : « Ni discours, ni chant, ni fleurs, ni faire-part. »

Néanmoins, le 2 janvier, une foule nombreuse suivit la dépouille mortelle de cet excellent citoyen à l'église d'abord et à la gare ensuite. Langel a voulu être incinéré au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

A sa sortie de l'école normale de Porrentruy, en 1873, Paul Langel fut appelé dans son village natal qu'il n'a plus quitté. C'était un instituteur capable, juste et droit, qui s'était dévoué au développement du chant dans la paroisse. Il s'est occupé également de l'établissement d'une section de samaritains à Courtelary. Pendant trente ans, il a été directeur de chant dans le synode des instituteurs.

C'était un collègue désintéressé, plein de bonté qui trouvait son bonheur à se dévouer et à se rendre utile. Langel sera longtemps regretté dans le corps enseignant d'Erguel et parmi les instituteurs jurassiens. H. GOBAT.

† **Louis-Ernest Vuille.** — Le 11 janvier a été inhumé, à Lamboing, l'instituteur Ernest Vuille, originaire de Tramelan-dessus. Vuille, né le 16 septembre 1861, avait suivi les cours de l'école normale de Porrentruy. Breveté en 1879, il avait été longtemps instituteur à Grandval, d'où il passa le 1^{er} mai 1898 à Lamboing. H. GOBAT.

*** **Delémont.** — La vente des timbres et des cartes en faveur de l'œuvre « Pour la Jeunesse » a produit 519 fr. Le comité local a décidé d'affecter le 70 % de cette somme aux colonies de vacances de la ville. La mutualité scolaire compte 381 membres dont 281 à Delémont, 67 à Courtételle et 33 à Soyhières. Pendant l'exercice 1912, il a été réglé 73 cas de maladie par 1084 fr. 10, soit 14 fr. 85 en moyenne. Le fonds maladie s'élève à 1421 fr. 88 et le fonds commun d'épargne à 5383 fr. 29. Il existe en outre un fonds de réserve de 602 fr. 85. H. GOBAT.

*** **Examens du brevet primaire.** — Ils auront lieu à Porrentruy les 13, 14 et 15 mars pour les épreuves écrites et les 27, 28 et 29 mars pour les épreuves orales. On compte sur 45 candidats et candidates. Les épreuves écrites de gymnastique et de musique ont été supprimées cette année. H. GOBAT.

FRIBOURG. — Le 2^{me} congrès de l'enseignement ménager aura lieu à Gand en 1913 et commencera le 15 juin pour se terminer le 17. Il est organisé avec la collaboration de l'*Office international de l'enseignement ménager de Fribourg* (directeur L. Genoud), et la Commission internationale de l'éducation familiale, présidée par M^{me} Lucie Félix Faure-Govau (Paris).

Un comité international de patronage du Congrès a été constitué. En beaucoup de contrées, et dans chaque province belge des Comités de propagande sont en activité. Les adhésions (10 fr.) peuvent être adressées à M^{me} Le Jeune-d'Allegeershecke, 16, rue des Palais, Bruxelles (Belgique). Les démonstrations d'économie domestique au « Palais de la femme » et au « Village moderne » de l'Exposition de Gand donneront un attrait particulier à ce Congrès, au sujet duquel les intéressés seront tenus au courant par la *Revue de l'éducation familiale*, 44, rue Rubens, Bruxelles, et par le *Bulletin international de l'enseignement ménager* dont le premier numéro est sous presse et ne va pas tarder à paraître.

NEUCHÂTEL. — **Extrait du rapport du Département de l'Instruction publique, 1911 (Suite.)**

5. *Personnel enseignant.* — Mutations assez nombreuses en 1911. Il y a eu 3 décès : celui de M. D.-F. Colomb, après 52 ans de services ; celui de Mme Sophie Maillard et celui de M. Adolphe Maire ; tous 3 ont été de bons ouvriers de l'école. Le rapport s'exprime comme suit pour ce qui concerne les actifs actuellement en charge :

« Nous rendons un sincère hommage de reconnaissance à tous nos collaborateurs dans l'enseignement primaire et dans l'école enfantine. C'est un hommage sincère et mérité ; le travail consciencieux, tout le dévouement fait par la presque totalité du corps enseignant nous fait un devoir de dire bien haut toute notre reconnaissance et notre admiration.

« Nous reconnaissons que rien n'est parfait ici-bas. Notre école n'échappe pas à cette loi de l'imperfection. Nous ne fermons pas les yeux sur les faiblesses inhérentes à la nature humaine, sur les manquements divers, soit dans la pratique de la discipline, soit dans les méthodes d'enseignement. Nous reprenons avec douceur et fermeté, nous enseignons chaque jour aux débutants ; nous leur montrons comment on doit enseigner pour arriver aux résultats désirés ; nous encourageons les bonnes volontés, les sincères désirs de faire bien et mieux.

« Et nous sommes réjouis, réconfortés en face de tant de bons vouloirs et de joyeux dévouements. »

Le rapport mentionne encore le départ de M. William Jeanneret qui a quitté le collège de La Chaux-de-Fonds dans lequel il a rempli pendant de longues années avec un succès digne d'éloges les fonctions d'instituteur puis celles d'administrateur des écoles pour prendre la direction du département des finances de la commune de La Chaux-de-Fonds. M. Daniel Mouchet, également à La Chaux-de-Fonds, a aussi quitté l'enseignement après 35 ans de services pour prendre la direction de l'Hospice des Vieillards du Locle.

6. *Maisons d'école. Locaux. Mobilier.* — Saint-Blaise a inauguré son nouveau bâtiment scolaire, complètement restauré depuis l'incendie de 1909.

Neuchâtel construit plusieurs collèges et améliore constamment les installations existantes.

Hauterive attend une nouvelle construction. Une « vente » a permis la constitution d'un fonds pour la construction de cette maison d'école dont le besoin est urgent.

Peseux construit un nouveau collège et un hall de gymnastique.

Travers va inaugurer une nouvelle maison d'école renfermant entre autres une salle de gymnastique et une salle de conférences.

Dombresson a construit un magnifique hall de gymnastique, avec annexe renfermant deux salles d'école et une bibliothèque.

La Chaux-de-Fonds a complètement transformé sa grande salle de gymnastique.

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Les Annales suisses d'Hygiène scolaire (1911), rédigées par M. le Dr Phil. Zollinger, de Zurich, sont hautement intéressantes, et à plusieurs titres. Elles

sont la preuve que notre petit pays sent toute l'importance de cette grande question sociale : la santé de l'enfant. Une foule de docteurs, de pédagogues, de philanthropes suisses se mêlent au mouvement général qui se dessine partout dans les pays avancés, et qui recherchent les meilleurs moyens de sauvegarder la force des peuples en leur donnant, non seulement des enfants instruits, mais des enfants solides. Et nous sommes heureux de constater avec quelle conscience, avec quel sérieux ces problèmes sont étudiés, et, on peut le dire, en partie résolus.

Les Annales de 1911 accusent de grands progrès :

Les *carnets* et les *casiers* sanitaires en usage dans le canton de Genève montrent tout le profit qu'on peut tirer du classement bien entendu des recherches médicales à l'école. On s'est préoccupé aussi, et avec raison, de la situation faite à l'enfant par la nouvelle loi fédérale sur le travail dans les fabriques, de même qu'on a repris l'étude du nettoyage des classes, traitée déjà avec distinction en 1910 par MM. Schnetzler et Henchoz.

M. le Dr Stocker de Lucerne a attiré l'attention sur le développement insuffisant de la « Croix-Rouge », et sur le rôle important que pourrait y jouer l'école ; il propose notamment que, dans les séminaires, des cours simples mais pratiques soient donnés aux jeunes instituteurs et institutrices pour que ceux-ci puissent à leur tour en faire bénéficier leurs jeunes élèves dans les leçons de gymnastique ou de physiologie.

Puis voilà les sports, et tout ce qu'ils peuvent procurer d'entrain, de force et de souplesse à nos enfants : il semble que dans ce domaine nos confédérés allemands soient à l'avant-garde, on en a l'impression en lisant la substantielle et très captivante étude de M. Schmid, instituteur à Schaffhouse. Les « Wandervögel » sont à l'ordre du jour, et, comme le dit l'auteur, il est bon qu'on apprenne de nouveau en Suisse, non à voyager, mais à marcher : cela nous paraît une idée très juste et applicable partout où les moyens de communication deviennent aussi confortables que nombreux.

Au III^{me} Congrès d'hygiène scolaire qui a eu lieu à Paris en 1910, on a examiné une foule de questions importantes, sans être absolument nouvelles, par exemple le mobilier scolaire et les soins du corps à l'école et en dehors de l'école ; on a voué une attention particulière à l'hygiène du visage, vue, ouïe, bouche. Un éminent professeur anglais, M. Oslar, n'a-t-il pas jeté ce cri d'alarme : « Les dents gâtées sont un plus grand fléau que l'alcool ? »

M. le Professeur Oertli de Zurich présente à tous les amis de l'enfance son idéal d'école, l'école du travail (Arbeitsschule), dans laquelle l'enfant est constamment mis en contact avec la nature et où il doit se développer harmoniquement ; l'école du travail fait songer involontairement au père Pestalozzi.

Un compte rendu complet de l'exposition d'hygiène à Dresde éveille aussi l'intérêt ; à noter, parmi les nombreuses curiosités de cette importante manifestation une nouvelle fontaine pour écoles où les lèvres du buveur ne touchent aucun corps étranger sinon l'eau pure et désaltérante.

Nous demandons pardon à tous les collaborateurs des Annales de présenter leur œuvre d'une façon si brève et si imparfaite, mais la place nous manque, et nous invitons ceux qui s'intéressent à l'hygiène scolaire, à lire l'original ; ils ne s'en repentiront pas.

J. P.

PARTIE PRATIQUE

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (*Suite*).

L'huile.

L'huile est une substance grasse qui se présente sous la forme d'un liquide épais et filant. Elle est extraite de la graisse ou de certains végétaux.

Les plantes qui fournissent de l'huile sont appelées plantes *oléagineuses*. De ce nombre sont l'olivier, le noyer, le colza, le pavot, l'arachide (plante d'Afrique). L'huile s'obtient en pressant fortement les graines ou les fruits, à chaud ou à froid.

L'huile est plus légère que l'eau et reste à sa surface. Un mélange d'huile et d'eau, agité fortement, prend un aspect laiteux, c'est une *émulsion*. Quelques huiles sont *comestibles*, c'est-à-dire utilisées pour la préparation des aliments. De plus on se sert de ce liquide gras pour la confection des vernis, la fabrication des savons, l'entretien des machines, l'éclairage. L'huile s'emploie aussi en médecine.

L'huile doit être conservée soigneusement, à l'abri de l'air et de la lumière, sinon elle prend un aspect et une odeur désagréables : elle devient *rance*.

DICTÉES. I. On obtient l'huile en pressant les graines ou les fruits de plusieurs végétaux. Les huiles comestibles sont celles qu'on retire des olives et des noix ; les autres huiles sont plutôt employées pour l'éclairage, ou dans la médecine et le commerce,

II. La noix est le fruit du noyer. Cet arbre donne ses fruits en automne. On les abat au moyen d'une longue perche ; on débarrasse ainsi les noix de leur coque verte, on brise leur coquille pour en retirer l'amande. La noix donne une huile très recherchée pour les salades.

GRAMMAIRE. Distinction entre *on*, pronom et *ont*, verbe *avoir* (*suite*).

Exemples : La noix *a* une coque verte.

Les noix *ont* une coque verte.

Les boissons.

L'homme doit absorber non seulement des aliments *solides*, mais aussi des aliments *liquides*, qu'il prend sous forme de *boissons*.

Nous prenons tantôt des *boissons chaudes*, tantôt des *boissons froides*.

Les *boissons chaudes* s'absorbent surtout aux repas ; elles sont accompagnées de pain et de plusieurs autres aliments. Elles consistent en lait, café, thé, chocolat et bouillon.

Les *boissons froides* se prennent plutôt entre les repas ; elles ont pour but de nous désaltérer, principalement pendant les chaleurs de l'été. Ce sont l'eau, le vin, la limonade, les sirops ou jus de fruits étendus d'eau, la bière, les liqueurs.

Les *liqueurs* contiennent une grande quantité d'*alcool*. Elles sont *nuisibles* à notre corps.

Il est préférable que les enfants s'abstiennent de vin et de toutes les *boissons alcooliques*.

DICTÉES. I. Pendant nos repas, nous prenons souvent des boissons chaudes.

Nous buvons du lait, du café, du chocolat, du thé. Durant nos maladies, nous absorbons des infusions de tilleul, de sureau, de camomilles.

II. En été, nous prenons des boissons froides pour apaiser notre soif. Nous buvons de l'eau, de la limonade, du sirop, de la bière ou du vin. Le vin ne convient pas aux enfants, car il contient de l'alcool. La plus saine des boissons est l'eau fraîche et pure.

GRAMMAIRE. Distinction entre *on*, *pronom indéfini* et *ont*, pluriel du verbe *avoir* (suite).

Exemple : Quand les enfants *ont* soif, *on* leur donne à boire non du vin, mais de l'eau, de la limonade ou du sirop.

Ont, pluriel de *a*, s'écrit avec un *t*.

C. ALLAZ-ALLAZ.

RÉCITATION

La sœur aînée (*Degrés intermédiaire et supérieur*).

- | | |
|---|--|
| 1. Elle avait ses dix ans à peine,
Qu'on admirait dans la maison,
Dans la maison bruyante et pleine,
Sa bonne humeur et sa raison. | 2. Toujours à bien faire occupée,
Ferme et vaillante avec douceur,
Elle aimait, au lieu de poupée,
Et soignait sa petite sœur. |
| 3. Elle veillait à ses toilettes
Comme une petite maman,
Présidait aux jeux, aux emplettes,
Aux surprises du jour de l'an. | 4. Elle arrangeait l'affreux bagage
Des grands frères désordonnés,
Et de jolis nœuds, son ouvrage,
Leurs cous rétifs étaient ornés. |
| 5. Aimez-la bien, la sœur aînée,
Retenez-la dans votre nid;
C'est pour vous qu'elle nous est née,
Et votre père la bénit. | |

VICTOR DE LAPRADE.

VOCABULAIRE. Les mots et expressions difficiles.

RÉDACTION. *La sœur aînée*. Sommaire: 1. Elle travaille avec sa maman; elle la remplace au besoin. 2. Elle est la petite mère de ses sœurs et frères cadets. 3. Elle s'occupe aussi de ses grands frères. 4. Elle est bien souvent la joie et la consolation du père. 5. Nous devons l'aimer et la retenir auprès de nous.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

La ferme bien tenue.

C'était une ferme de bonne apparence. On voyait, dans les écuries, par le dessus des portes ouvertes, de gros chevaux de labour qui mangeaient tranquillement dans des râteliers neufs. Le long des bâtiments s'étendait un large fumier. La bergerie était longue; la grange était haute, à murs lisses comme la main. Il y avait sous le hangar deux grandes charrettes et quatre charrues. La cour allait en montant, plantée d'arbres espacés, et le bruit gai d'un troupeau d'oies retentissait près de la mare.

GEORGE SAND.

VOCABULAIRE. L'apparence, l'écurie, le labour, le râtelier, la bergerie, lisse, le hangar, la charrette, la charrue, la cour, espacé, l'oie, retentir, la mare.

Orthographe d'usage. Mots s'écrivant avec deux p : L'apparence, l'appel, l'ap-pui, l'appareil, l'appartement, l'appétit, l'apprenti, apparaitre, appauvrir, appeler, applaudir, apporter, apprendre, apprivoiser. Mots s'écrivant avec un p : L'aperçu, l'apéritif, l'aplomb, l'apôtre, apercevoir, aplanir, apatisser, apaiser, aplatir. Mots de la même famille prenant deux r : La charrette, la charrue, la charretée, le charretier, le charriage, charrier, le charroi, charroyer, le charroyeur, le charron. Mots prenant un r : Le char, le chariot. — (De la terminaison). La cour, le cours, la Cour. — L'oie, la proie, la joie. — Retentir, partir, convertir, mentir. — La mare, l'amarre, le tintamarre, la barre, la jarre.

GRAMMAIRE. Etude de la proposition simple. Faire chercher les sujets, verbes et attributs des propositions suivantes contenues dans la dictée : « C'était une ferme de bonne apparence. — La bergerie était longue; la grange était haute. » Les élèves devront en outre composer dix autres propositions semblables et souligner d'un trait les sujets, de deux traits les verbes et de trois traits les attributs.

Permutations du verbe. Faire lire et copier la dictée en mettant les verbes au présent de l'indicatif, au passé défini ou au futur simple.

Degré supérieur.

La pêche des morues.

Des poissons innombrables, tous pareils, glissaient doucement dans la même direction, comme ayant un but dans leur perpétuel voyage. C'étaient des morues qui exécutaient leurs évolutions d'ensemble, toutes en long dans le même sens, bien parallèles, faisant un effet de hachures grises et sans cesse agitées d'un tremblement rapide, qui donnait un air de fluidité à cet amas de vies silencieuses. Quelquefois, avec un coup de queue brusque, toutes se retournaient en même temps, montrant le brillant de leur ventre argenté.

La pêche allait assez vite; en regardant dans l'eau reposée, on voyait très bien la chose se faire : les morues venir mordre, d'un mouvement glouton; ensuite se secouer un peu, se sentant piquées, comme pour mieux se faire accrocher le museau. Et de minute en minute, vite, à deux mains, les pêcheurs rentraient leur ligne, rejetant la bête à qui devait l'éventrer et l'aplatir.

(Pêcheur d'Islande.)

PIERRE LOTI.

VOCABULAIRE. La direction, perpétuel, la morue, exécuter, l'évolution, paral-lèle, la hachure, le tremblement, la fluidité, l'amas, quelquefois, glouton, accro-cher, éventrer, aplatir.

Suffixes ure, sure, ture (expriment le résultat d'une action.) Hachure, éplu-chure, sciure, brûlure, piqure, morsure, moisissure, clôture, lecture, rupture, peinture.

Suffixe é (signifie formé de.) Argenté, basané, ferré, cendré, orangé, coloré, feutré, étamé, brisé, doré, enfariné, etc.

Principales sortes de poissons. (De mer :) la morue, le thon, l'anchois, la sar-dine, l'anguille, le requin, le saumon (mer et rivière), le hareng, etc. (De lac :) la truite, le brochet, la carpe, la perche, le goujon, la tanche, etc.

Familles de mots. Poisson, poissonneux, poissonnier, poissonnerie, poisson-

naïlle, pisciculture (latin *piscis* = poisson), pisciforme, pisciculteur, piscivore. — *Pêche*, pêcheur, pêcheuse, pêcherie, pêcher. — *Faire*, faiseur, faisable, faction (latin *facere* = faire), factionnaire, facteur, factage, facturer, factorerie. *Composés* : forfaire, forfait, défaire, défection, défaite, méfait, malfaiteur, malfaisant, affaire, refaire, réfection, réfectoire, contrefaire, contrefaçon, satisfaire, satisfait, satisfaisant, satisfaction, surfaire, parfaire, perfection, parfait, préfet, préfecture, préfectoral, bienfait, méfait, bienfaisant, bienfaiteur. *Expressions* : faire son chemin, faire eau, faire la main, faire des armes, faire des siennes. *Proverbes* : Un bienfait n'est jamais perdu. L'habit ne fait pas le moine.

Verbes qui ne prennent qu'un p. Aplatis, apaiser, apercevoir, apitoyer, aplanir, apostiller, apatisser.

Exercices d'étymologie.

GRAMMAIRE. *De la ponctuation.* Indiquer la fonction des virgules, points-virgules, deux points et points de la dictée. Ensuite, le maître écrira la dictée au tableau en ne mettant que les points et les élèves la copieront en plaçant tous les signes de ponctuation.

Il est à remarquer que les règles de ponctuation ne sont pas immuables; les écrivains d'aujourd'hui sont loin de les suivre et nombreux sont ceux qui ponctuent au gré de leur fantaisie. Retenons ceci : *mieux la dictée sera lue, moins il y aura de fautes de ponctuation.*

PAUL CHAPUIS.

COMPTABILITÉ.

Honoraires.

Les notes pour salaires de personnes exerçant des professions libérales (avocat, médecin, vétérinaire, etc.) prennent le nom d'honoraires. Exemple :

TÉLÉPHONE 17 304.

COMPTES DE CHÈQUES N° 33.

ROGER SINAPISME

Médecin-vétérinaire.

BELLEVILLE.

Rue de la Plaine, 7.

BELLEVILLE.

Consultations tous les jours de 1 à 2 h. et samedi de 10 h. à midi.

Belleville, le 11 janvier 1913.

Monsieur Chevalier, voiturier à

MALAIR.

Honoraires pour soins donnés aux chevaux pendant le deuxième semestre 1912 :

Angine, crochets, inappétence, gourme, placé sétons, ponction épaule, arthrite du boulet, seime de deux sabots, éparvins calleux, opéré éparvins, trois pneumonies, enlevé clou de rue, exostose, colique rouge, coup de sang, tétanos :

33 visites à 6 fr.	Fr. 198.
6 visites de nuit à 10 fr.	» 60.
1 opération à 20 fr.	» 20.
1 visite viande après abattage et déclaration,	» 8.

Total, Fr. 286.

NOTES : Angine, inflammation de la gorge. Crochets, dents aiguës du cheval.

Inappétence, manque d'appétit, le cheval est triste, porte la tête basse, la langue est sèche, le poil hérissé. *Gourme*, inflammation des muqueuses du nez et du larynx chez les jeunes chevaux. *Séton*, mèche de coton qu'on introduit en partie sous la peau, avec une aiguille, pour provoquer une suppuration. *Ponction*, action de percer la paroi d'une cavité pour en faire sortir le liquide qui s'y est accumulé. *Arthrite*, inflammation d'une articulation. *Boulet*, renflement arrondi du pied du cheval. *Seime*, solution de continuité qui survient au sabot du cheval. *Eparvins calleux*, tumeurs dures aux jarrets. *Pneumonie*, inflammation du poulmon. *Exostose*, tumeur formée à la surface ou à l'intérieur d'un os.

La *colique rouge* est une grave inflammation des intestins, souvent causée par l'eau froide donnée au cheval lorsqu'il est en sueur. Dans cette maladie le cheval s'agite, frappe du pied, gratte le sol, regarde son ventre. Il se couche sur le dos, jette les jambes en l'air et se relève brusquement. Le dénouement peut être fatal. Moyens à employer : saignées, frictions d'essence de térébenthine sur les jambes, breuvages calmants et révulsifs.

Le *coup de sang* consiste dans un afflux excessif du sang au cerveau ; il se déclare souvent après un long repos accompagné de nourriture trop riche. Les chevaux atteints d'un coup de sang tombent comme s'ils étaient frappés par la foudre. Il faut leur faire sur la tête des lotions répétées d'eau froide.

Le *tétanos* est une maladie microbienne nerveuse ; elle a pour caractère la contraction involontaire des muscles des mâchoires qui se resserrent sans qu'on puisse les séparer. Les changements brusques de température, le froid très vif et les plaies sont les causes ordinaires de cette affection presque toujours mortelle.

Dans les maladies graves du cheval, la présence d'un vétérinaire est généralement indispensable.

RÉDACTION : **Hygiène et maladies du cheval.**

Le cheval est un animal sensible et délicat ; aussi faut-il l'installer avec soin dans l'écurie et lui tenir la peau propre en l'étrillant et en le brossant régulièrement. L'air de l'écurie ne doit se renouveler que lentement, par un courant peu sensible, afin d'éviter des abaissements brusques de température.

Le cheval en sueur réclame de grands soins surtout par un temps pluvieux et froid ; en voyage, si un arrêt forcé se présente, il faut éviter les courants d'air et lui jeter une couverture sur le dos. Une fois rentré à l'écurie, il faut le *bou-chonner* (frotter avec une poignée de paille) ou l'éponger complètement.

Le cheval demande à être conduit avec douceur. On ne doit pas le faire courir dans les montées rapides ni le frapper brutalement.

Les chevaux sont prédisposés à une quantité de maladies. (Indiquer les plus ordinaires d'après les notes précédentes.)

COURS COMPLÉMENTAIRES

9^{me} semaine. — Mercredi.

GÉOGRAPHIE. Compte rendu de leçon de samedi. (Interroger, en utilisant la carte muette Kummerly, le plus grand nombre possible d'élèves.)

HISTOIRE. *Révolution vaudoise. Chute de Berne.* Malgré les mesures prises par le gouvernement bernois, le Pays de Vaud était travaillé par l'esprit révolu-

tionnaire. Le peuple, conservateur par essence, respectueux du pouvoir établi, ne manifestait guère ses sentiments ; mais la perspective de l'abolition des droits féodaux était le levain qui allait faire lever la pâte. Des hommes d'action travaillaient en secret à l'émancipation de leur patrie. — Frédéric-César de la Harpe et le Club helvétique. — Le Directoire prend le Pays de Vaud sous sa protection ; le 24 janvier 1798, entrée des Français, incident de Thierrens. — Brune et Schauenbourg. — Neuenegg, Fraubrunnen et Grauholz. — Chute de Berne et de l'ancienne Confédération.

RÉDACTION. a) Classe de la campagne : *La fièvre aphteuse*. Cette épizootie sévit actuellement dans nombre de villages. Description de la maladie. (Les aphtes sont des ulcérations). Quels effets produit-elle sur le bétail qui en est atteint ? Propagation. Mesures de précaution très rigoureuses. (Lesquelles ?) Aucun remède préventif découvert.

b) Classes de la ville : *Le renchérissement de la vie* : Comparer la situation avec ce qu'elle était il y a vingt ans. Presque tous les produits du sol ou de l'industrie ont haussé progressivement de prix. (Le pain fait heureusement exception). La main d'œuvre est devenue plus chère, ce qui est très naturel.

L'abondance de l'argent, la vie plus large, la soif de jouissance, le besoin de confort ne sont pas sans jouer leur rôle dans la question. Nous ne saurions plus nous contenter de l'existence simple, ni de la nourriture frugale de nos aïeux ; or le monde est ainsi fait que tout se paie finalement en travail et en sueurs.

INSTRUCTION CIVIQUE. *Attributions du Conseil fédéral*. (*Jeune Citoyen*, page 187).

ARITHMÉTIQUE. Première division : *Moyennes et mélanges*. Calcul oral, page 53. Calcul écrit, pages 52 et 53. Problème 823, page 53 : Sur un litre à 55 cent. on perd 4 cent. ; sur 1 litre à 48 cent. on gagne 3 cent.

En prenant 4 litres à 48 cent. on gagnerait 4 fois 3 cent. = 12 cent.

En prenant 3 litres à 55 cent. on perdrait 3 fois 4 cent. = 12 cent.

La perte compenserait ainsi le gain et les 7 litres de mélange auraient la valeur donnée (51 cent. le l.).

Deuxième division : Mesures de longueur.

Samedi.

ARITHMÉTIQUE. *Echelle de réduction*. Rappeler brièvement le principe en faisant appel aux connaissances acquises. La réduction indiquée s'applique *aux lignes et non aux surfaces*. Deuxième division. Mesures de capacité.

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE. Compte rendu.

RÉDACTION. Mise au net et critique.

GÉOGRAPHIE. Canton des Grisons. Revision de la partie physique. Le plus grand canton et le moins peuplé relativement à son étendue (pourquoi ?) Localités et voies de communication. Particularités qu'offre ce canton au point de vue de son histoire, des langues, etc.

E. VISINAND.

ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE ¹

(D'après le nouveau Manuel fédéral, pendant le semestre d'hiver, dans les écoles privées de halle de gymnastique.)

.... L'article premier de la loi fédérale du 2 novembre 1909 prescrit que la gymnastique est une branche d'enseignement *obligatoire* pour les garçons, pendant toute leur scolarité, dans toutes les institutions publiques et privées.

L'article 5 ajoute : « L'enseignement de la gymnastique est donné pendant toute l'année scolaire. On consacrera à cet enseignement *au minimum deux heures par classe et par semaine*.

.... Lorsque les horaires prévoient deux heures de gymnastique par semaine, cela ne veut pas dire qu'il faille travailler deux fois une heure pleine ; il est préférable, au contraire, de diviser ces deux heures en quatre demi-heures, réparties sur quatre jours différents.

On se rapproche ainsi de l'horaire idéal qui consiste à ordonner la demi-heure de gymnastique journalière. La somme de travail pouvant être obtenue en une demi-heure est suffisante, tout travail en sus présente plus d'inconvénients que d'avantages. A la campagne, la leçon de demi-heure doit-être la règle et celle d'une heure l'exception.

La variété et l'intensité peuvent être obtenues dans les leçons sans qu'il soit nécessaire de rester absolument lié à un plan unique. Il suffit au maître de laisser de côté tout ce qu'il estime devoir être nuisible aux enfants, en observant les règles qui régissent l'alternance et l'intensité dans l'effort.

Il est nécessaire également que le maître se souvienne qu'il faut que cet enseignement soit donné de manière à être pris avec entrain et plaisir. Les plus grands ennemis de l'activité enjouée sont le formalisme et la pédanterie ; ayons donc soin de les éviter. L'enfant ne voit pas dans une leçon de gymnastique une occasion d'apprendre des exercices, mais bien celle de se divertir et de se mouvoir.

Voici comment l'on doit composer une leçon, pendant le semestre d'hiver, dans les localités où il n'y a ni halle de gymnastique ni appareils.

1. Exercices de marche	3 minutes.
2. Exercices préliminaires des bras, des jambes et du tronc	5 »
3. Exercices populaires : la course, le lancer, des sauts, exercices de résistance (tirer et pousser par couples)	7 »
4. Jeux de grands mouvements	10 »

Ce qui donne un total de 25 minutes.

Comme on peut s'en convaincre par la répartition ci-dessus, nous nous rapprochons sensiblement du plan indiqué dans le manuel. Nous commençons premièrement par des exercices d'entraînement, marche et préliminaires, ensuite des mouvements plus violents pris dans les exercices populaires pour arriver au maximum d'intensité et la leçon se termine par un jeu.

¹ Extraits de la conférence donnée par M. E. Hartmann, professeur de gymnastique, à l'occasion du cours central, pour l'introduction du nouveau manuel fédéral, qui a eu lieu à Berne du 29 septembre au 5 octobre 1912.

Le maître trouvera suffisamment d'exercices dans le nouveau manuel pour composer des leçons de cette nature.

Pour rendre la leçon agréable, le maître doit changer souvent d'exercices et se borner à faire plutôt des répétitions d'exercices déjà connus des élèves, afin de ne pas les laisser immobiles (surtout quand la température est refroidie). Il est inutile de donner de longues explications que les élèves, du reste, n'aiment pas.

..... Nous avons à parler aussi des sports d'hiver, dont la pratique doit de temps en temps prendre la place des exercices méthodiques. Quoique le maître puisse choisir lui-même ces exercices, voici quelques exemples :

1. Lancer des boules de neige : *a)* en hauteur ; *b)* sur un but ; *c)* la bataille des boules, la classe divisée en deux camps ; limiter les lignes pour l'attaque ; les élèves touchés sont hors de combat ; *d)* la prise du drapeau, etc.

2. Faire des rouleaux de neige : *a)* librement ; *b)* en concours. Diviser la classe en groupes et proposer comme but de faire le plus gros rouleau ou de le conduire le plus loin possible, dans un temps déterminé. A pratiquer aussi individuellement.

3. Sauter par-dessus des tas de neige.

4. Amonceler des rouleaux, puis monter à l'assaut et sauter en profondeur. La prise d'un drapeau planté au-dessus d'une forteresse de neige.

5. Se luger et aller en skis.

Patiner : *a)* Se mettre en rang sur les différents côtés de l'emplacement sur un rang et sur deux rangs ; *b)* Patiner en colonne de couples ou par quatre ; *c)* Patiner en ligne, pour commencer avec prise des mains, converser en ligne. Passer de la ligne à la colonne en conversant par groupes, rompre et se remettre en ligne. Patiner en ligne de flanc, en zig-zag, en cercle, etc. Patiner par couples, un patineur allant en avant, l'autre en arrière ; *d)* Patiner en vitesse, individuellement ou par groupes de 2, 3 ou 4 élèves. Faire des petits sauts en longueur à pieds joints ; *e)* Jeux : les différentes poursuites, la chasse, l'homme noir, les courses d'estafettes, etc.

Nous devons faire des recommandations toutes spéciales afin d'éviter des accidents ou des refroidissements pendant les courses de luges, de skis et les exercices de patinage. (Interdire à plus de deux élèves de prendre place sur la même luge, afin de ne pas provoquer une vitesse excessive ; faire des départs successifs, à une minute d'intervalle au moins ; n'utiliser que des pistes connues, n'offrant aucun danger ; être de la plus grande prudence lors du patinage sur les étangs et les lacs ; empêcher les actes téméraires et les bravades ; insister pour que les enfants rentrent immédiatement à la maison après les leçons, afin d'éviter toutes réclamations de la part des parents).

(A suivre.)

E. HARTMANN.

PENSÉES

En la vigne du paresseux croissent épines et chardons.

Ecoute le premier et parle le dernier.

Qui se repent est presque innocent.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire.

Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître de **physique et de mécanique au Gymnase et au Collège scientifiques.**

Obligations légales.

Traitement : 4500 fr. par an pour 20 heures de leçons hebdomadaires et l'entretien de la collection d'instruments.

Entrée en fonctions le 8 septembre 1913.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitæ**, au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 20 février, à 6 heures du soir.

Morges. Ecole supérieure communale. — Une place de maîtresse secondaire est mise au concours.

Branches d'enseignements : Français, anglais, histoire, géographie, travaux à l'aiguille et coupe.

Obligations légales.

Traitement : 2000 fr. par an. Augmentations communales de 40 fr. pendant cinq ans. Maximum 2200 fr.

Entrée en fonctions le 21 avril 1913.

Adresser les inscriptions avec un **curriculum vitæ** au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 15 février, à 6 heures du soir.

Ecole professionnelle d'Yverdon. — Une place de contremaître forgeron-mécanicien est mise au concours.

La connaissance parfaite des travaux de mécanique, spécialement de l'ajustage, est exigée.

Traitement : 2500 fr. par an. Augmentations communales de 100 fr. tous les cinq ans. Maximum : 3000 fr.

Entrée en fonctions le 1^{er} mars 1913

La Direction de l'Ecole professionnelle fournira, sur demande, les renseignements nécessaires.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, avant le 3 février 1913, à 6 heures du soir.

Département de l'Instruction publique
et des Cultes.

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1. Examen préliminaire : du 24 au 29 mars.

2. Examen final : du 18 au 29 mars.

3. Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille : les 18, 19 et 20 mars.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 10 mars, et joindre à leur demande un acte de naissance et certificat d'études.

Demander **règlement et honoraire** à la Direction.

Lausanne, le 15 janvier 1913.

H 30349 L

MAISON MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont
Rez-de-Ch. 1^{er} et 2^{me} Etage
LAUSANNE

MODÈLE

COMPLETS

PARDESSUS

COSTUMES ENFANTS

CAOUTCHOUCS

PÈLERINES

ROBES DE CHAMBRE

COSTUMES SPORT

VÊTEMENTS SUR MESURE

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰/₀

aux Membres de la SPV.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

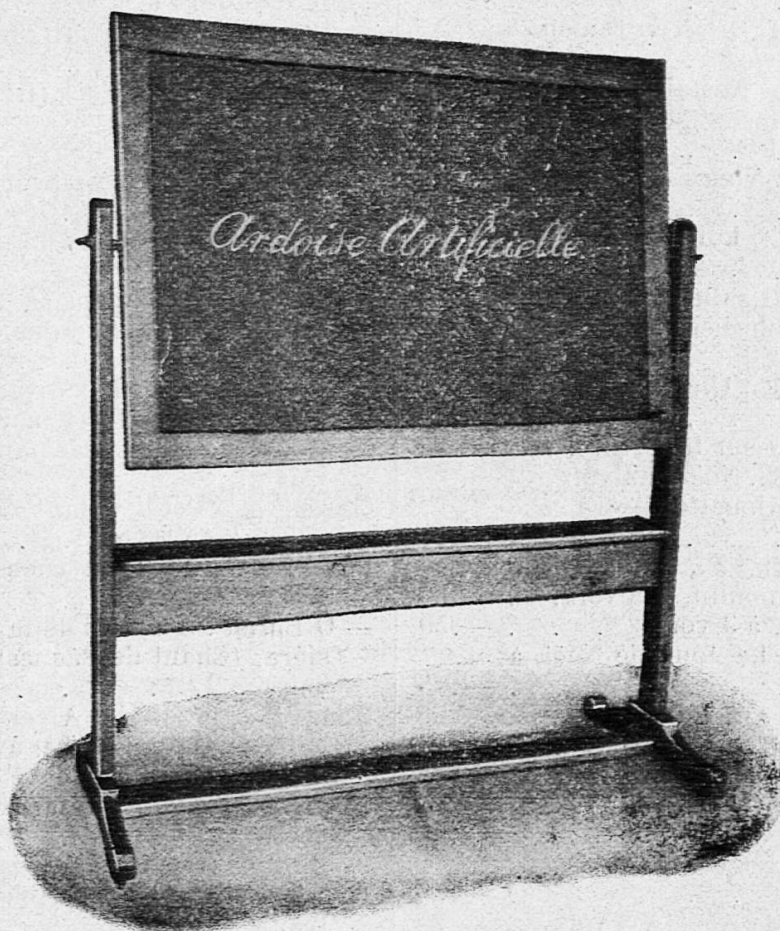
Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHEON

chœurs à 2 et à 3 voix égales à capella

Doret, G., Les Glaneuses à 2 voix. —.25	Lauber, E., Douze chants de Noël, 1 et 2 voix —.50
Lauber, E., La Terre Helvétique, à 3 voix —.25	Cornelius, P., 3 chants de Noël, 1 et 2 voix —.20
Plumhof, H., Les Alpes, à 3 voix. —.25	Kling, H., Dix chants de Noël (I volume) 1 et 2 voix —.25
Roux, G., Une voile sur le Léman à 2 voix —.25	— Dix chants de Noël (II volume) 1 et 2 voix —.25
Grunholzer, K., Je m'en remets à Dieu, à 2 voix —.25	— Dix chants de Noël (III volume) 1 et 2 voix —.25
Schnyder, Ch., Nostalgie, à 2 voix —.25	Mozart-Kling, Excursion, à 2 voix —.50
» Chanson printanière à 2 voix. —.25	Kling, H., Marche des pinsons, à 2 voix —.50
Harnisch, A., Vœux de nouvelle année —.25	Weber-Kling, 4 chœurs d'Euryanthe : No 1. Les examens, à 2 voix No 2. Les promotions, à 3 voix 1.— No 3. Le départ, à 3 voix No 4. Dans la forêt, à 3 voix
Grunholzer K., Lumière de Noël, à 2 voix, —.25	Rsini-Klisong, Jour charmant, à 2 voix —.50
Meister, C., O sainte nuit, 2 voix —.25	Cosson, A., Petit enfant Jésus. (Noël) 1 ou 2 voix —.50
Uffoltz, P., Cloches, sonnez, à 2 voix —.25	Rousseau, J., Noël des bûcherons, à 3 voix —.50
Grunholzer, K., Gloire à Jésus, à 2 voix —.25	— O Christ ! Tu sors de la pousière. (Chant de Pâques), à 3 voix —.50
North, C. Paix sur la terre, 2 voix —.25	Kling, H., Le Cor des Alpes. (Mélodie suisse populaire) à 2 voix —.25
Grunholzer, K., Noël, à 2 voix. . . —.25	Pahud, G., Chant de Noël à 3 voix —.50
Mayor, Ch. Alouette légère, à 3 voix —.25	Sourilas, Th., Petits enfants (Berceuse) à 2 voix —.50
de Faye-Jozin, F., La chanson du vieux moulin, à 2 voix. . . —.50	— Le Bois en fête, à 3 voix —.50
— Le même, à 3 voix —.50	Beethoven-Kling, Plaisir champêtre, à 2 voix —.30
Rousseau, J., Le Jour de Noël, à 3 voix —.25	— — Activité, à 2 voix —.30
— même à 2 voix —.25	Grandjean, S., Ainsi va la vie, ainsi va le temps (Ritournelle pour 2 chœurs d'enfants, à 2 voix . . . —.50
— Voici Noël, à 3 voix —.25	Gluck-Sauvrezis, Armide : Air de la Naïade, à 3 voix. —.50
— même à 2 voix —.25	— — Orphée, Romance, à 3 voix —.50
— Joie de Noël, à 3 voix —.25	Masini, F.-Kling, Le Lac de Genève, à 2 ou 3 voix
— même à 2 voix —.25	Kling, H., Les Tziganes (Chœur ou Duo sur de célèbres danses hongroises, à 2 voix —.50
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix —.25	
— Le sapin de Noël, à 3 voix . . . —.25	
— même à 2 voix —.25	
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix —.25	
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix —.25	
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix —.25	
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix —.25	
— Chantons tous Noël, à 3 voix. —.25	
— même à 2 voix —.25	
Denéréaz, C. C., recueil de 12 chants populaires, à 3 voix égales. —.30	

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

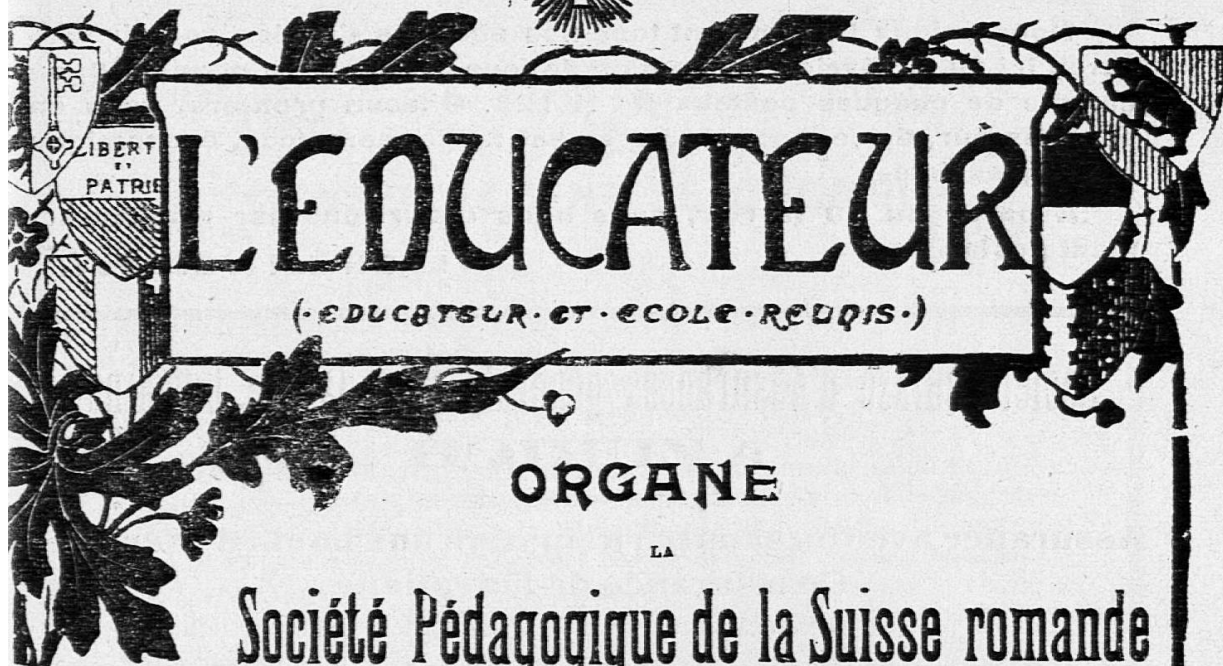
IEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 5.

LAUSANNE — 1^{er} Février 1913.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REDIGIS·)

ORGANE

LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser, d'ici au 10 février, le montant de leur abonnement pour 1913, au compte de chèques postaux N° II 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 10 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Le Gérant : J. CORDEY.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.



500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

Vient de paraître :

MANUEL D'HISTOIRE SUISSE

à l'usage de

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

par

W. ROSIER et P. DECKER, Professeurs.

Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud et contenant 256 gravures dans le texte ainsi que 8 cartes en couleurs hors texte dessinées par Maurice BOREL.

Un volume in-4^e, cartonné, fr. 3.50.

Ce nouveau **Manuel-Atlas** conçu sur le plan et selon la méthode fixés par la Commission des manuels d'histoire et de géographie, est un instrument de travail très intéressant qui sera hautement apprécié des maîtres et des élèves de nos classes secondaires.

L'abondance et l'intérêt documentaire des illustrations, le choix judicieux des lectures, la simplicité du texte didactique proprement dit, permettent un enseignement vivant dont nos écoles ont besoin pour renforcer la culture du patriotisme des futurs citoyens et lutter contre l'indifférence civique menaçante.

Tous les membres du corps enseignant, et non pas seulement les spécialistes qui enseignent l'histoire, trouveront un réel profit à puiser dans cet ouvrage la matière de leçons captivantes.

JULES CAUDERAY **ELECTRICIEN**

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

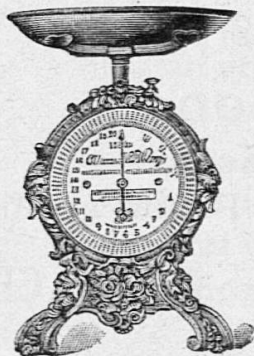
Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Occasion d'apprendre la langue allemande.

Quelques garçons ou filles de la langue française ou italienne seraient reçus pour éducation et pour apprendre la langue. Bonne école secondaire. Conditions et références par M. **P. Lütcher**, instituteur sup., à Buchs (St-Gall).

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.